

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphite Hexahydrate Formulation

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 09/02/2020

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphite Hexahydrate Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue  
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
**Intervention:**  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

**Entreposage:**

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 09/02/2020

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

| Nom Chimique  | Nom commun/Synonyme   | No. CAS    | Concentration (% w/w) |
|---------------|-----------------------|------------|-----------------------|
| Acide borique | Donnée non disponible | 10043-35-3 | 3.4                   |

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022    |
| 3.2     | 08/12/2022        | 6300132-00008     | Date de la première parution: 09/02/2020 |

---

|  |   |  |
|--|---|--|
| Moyens d'extinction inadéquats                         | : | Poudre chimique d'extinction<br>Inconnu.   |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  |
| Produits de combustion dangereux                       | : | Oxydes de carbone<br>Oxydes métalliques<br>Oxydes de phosphore<br>Oxydes de bore   |
| Méthodes spécifiques d'extinction                      | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.<br>Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.<br>Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.<br>Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers     | : | En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.<br>Utiliser un équipement de protection personnelle.  |

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

|   |   |  |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Utiliser un équipement de protection personnelle.<br>Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).   |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : | Éviter le rejet dans l'environnement.<br>Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.<br>Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).<br>Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.<br>Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.   |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage                    | : | Absorber avec un absorbant inerte.<br>Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.<br>Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.<br>Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.<br>Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.<br>Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales. |

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 09/02/2020

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
 Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
 Ne pas avaler.  
 Éviter le contact avec les yeux.  
 A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
 Garder sous clef.  
 Garder hermétiquement fermé.  
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
 Oxydants forts  
 Substances et mélanges auto-réactifs  
 Peroxydes organiques  
 Produits explosifs  
 Gaz

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants    | No. CAS    | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base      |
|---------------|------------|------------------------------------|---|-----------|
| Acide borique | 10043-35-3 | TWA (Inhalable)                    | 2 mg/m <sup>3</sup> (Borate)                      | CA BC OEL |
|               |            | STEL (Inhalable)                   | 6 mg/m <sup>3</sup> (Borate)                      | CA BC OEL |
|               |            | VEMP (poussière inhalable)         | 2 mg/m <sup>3</sup>                               | CA QC OEL |
|               |            | VECD (poussière inhalable)         | 6 mg/m <sup>3</sup>                               | CA QC OEL |
|               |            | TWA (Fraction inhalable)           | 2 mg/m <sup>3</sup> (Borate)                      | ACGIH     |
|               |            | STEL (Fraction inhalable)          | 6 mg/m <sup>3</sup> (Borate)                      | ACGIH     |

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022    |
| 3.2     | 08/12/2022        | 6300132-00008     | Date de la première parution: 09/02/2020 |

---

**Mesures d'ordre technique** :

- Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).
- Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
- Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
- Minimiser l'ouverture et la manipulation.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** :

- Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

**Filtre de type** :

- Type protégeant des particules

**Protection des mains**

**Matériau** :

- Gants résistants aux produits chimiques

**Remarques** :

- Penser à doubler les gants.

**Protection des yeux** :

- Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
- Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
- Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

**Protection de la peau et du corps** :

- Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
- D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
- Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

**Mesures d'hygiène** :

- Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

---

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation**

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 09/02/2020

---

|   |   |                         |
|---|---|-------------------------|
| Aspect  | : | liquide                 |
| Couleur   | : | D'incolore à jaune pâle |
| Odeur   | : | Donnée non disponible   |
| Seuil de l'odeur  | : | Donnée non disponible   |
| pH  | : | 3.7                     |
| Point de fusion/congélation   | : | Donnée non disponible   |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition                 | : | Donnée non disponible   |
| Point d'éclair  | : | Donnée non disponible   |
| Taux d'évaporation  | : | Donnée non disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)  | : | Sans objet              |
| Inflammabilité (liquides)   | : | Donnée non disponible   |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible   |
| Pression de vapeur  | : | Donnée non disponible   |
| Densité de vapeur relative  | : | Donnée non disponible   |
| Densité relative  | : | Donnée non disponible   |
| Densité   | : | Donnée non disponible   |
| Solubilité  |   |                         |
| Solubilité dans l'eau   | : | Donnée non disponible   |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau)                                | : | Sans objet              |
| Température d'auto-inflammation                                       | : | Donnée non disponible   |
| Température de décomposition  | : | Donnée non disponible   |
| Viscosité   |   |                         |
| Viscosité, cinématique  | : | Donnée non disponible   |
| Propriétés explosives   | : | Non explosif            |

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 09/02/2020

---

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Taille des particules : Sans objet

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### Acide borique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3,450 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2.03 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 09/02/2020

---

### Composants:

#### **Acide borique:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### **Acide borique:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

##### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

##### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### **Acide borique:**

Type d'essai : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

#### **Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### **Acide borique:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: équivoque

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif



## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 09/02/2020

---

### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Acide borique:

Espèce : Souris  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### Composants:

#### Acide borique:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.,  
Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

### STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

### STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Toxicité à dose répétée

### Composants:

#### Acide borique:

Espèce : Rat  
NOAEL : 100 mg/kg  
LOAEL : 334 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 a

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

|                |                                 |                                    |   |
|----------------|---------------------------------|------------------------------------|---|
| Version<br>3.2 | Date de révision:<br>08/12/2022 | Numéro de la FDS:<br>6300132-00008 | Date de dernière parution: 04/09/2022<br>Date de la première parution: 09/02/2020 |
|----------------|---------------------------------|------------------------------------|---|

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

#### Acide borique:

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons   | : | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 74 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 102 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h  |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques  | : | CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 52.4 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
|  |   | NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 17.5 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : | NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 6.4 mg/l<br>Durée d'exposition: 34 jr<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 210                     |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10.8 mg/l<br>Durée d'exposition: 21 jr   |
| Toxicité pour les microorganismes  | : | EC10: 35.4 mg/l<br>Durée d'exposition: 3 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 209  |

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

#### Acide borique:

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Bioaccumulation                        | : | Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)<br>Coefficient de bioconcentration (BCF): <= 3.2<br>Méthode: Directives du test 305 de l'OECD |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : | log Pow: -1.09  |

**Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation**

Version 3.2      Date de révision: 08/12/2022      Numéro de la FDS: 6300132-00008      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 09/02/2020

---

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.
- 

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

Sans objet

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- DSL : non établi(e)
- AICS : non établi(e)
- IECSC : non établi(e)
- 

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022    |
| 3.2     | 08/12/2022        | 6300132-00008     | Date de la première parution: 09/02/2020 |

|                  |   |   |
|------------------|---|---|
| ACGIH            | : | États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)   |
| CA BC OEL        | : | Canada. LEP Colombie Britannique  |
| CA QC OEL        | : | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| ACGIH / TWA      | : | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h   |
| ACGIH / STEL     | : | Limite d'exposition à court terme   |
| CA BC OEL / TWA  | : | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h   |
| CA BC OEL / STEL | : | limite d'exposition à court terme   |
| CA QC OEL / VEMP | : | Valeur d'exposition moyenne pondérée  |
| CA QC OEL / VECD | : | Valeur d'exposition de courte durée   |

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

|   |   |  |
|---|---|--|
| Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique | : | Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <a href="http://echa.europa.eu/">http://echa.europa.eu/</a> |
|---|---|--|

|                  |   |            |
|------------------|---|------------|
| Date de révision | : | 08/12/2022 |
|------------------|---|------------|

## Calcium Gluconate / Magnesium Hypophosphate Hexahydrate Formulation

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022    |
| 3.2     | 08/12/2022        | 6300132-00008     | Date de la première parution: 09/02/2020 |

---

Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F